

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarreguemines

VILLE DE SARREGUEMINES
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers :
Elus : 35
En fonction : 35
Présents : 26
Excusés : 8
Non excusé : 1

33^{ème} séance du 25 mars 2024
dûment convoquée à 18 h 00

Sous la présidence de Monsieur le Maire
Marc ZINGRAFF

Point n°5 : Vote du Budget Primitif 2024

Le Conseil municipal,

En présence des membres du Conseil Municipal : Monsieur le Maire Marc ZINGRAFF, Jean-Marc SCHWARTZ, Carole DIDOT, Denis PEIFFER, Christine MARCHAL, Sébastien JUNG, Christiane HECKEL, Christian DIETSCH, Maxime TRITZ, Jacques MARX, Nicole BOURESY-DORCKEL, Evelyne CORDARY, Jean-William FISCHER, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Dominique LIMBACH, Corinne THINNES, Luc DOLLE, Véronique DOH, Stéphanie BEDE-VOLKER, Durkut CAN, Sayah KHARROUBI, Alain DANN, Isabelle PETER, Nicole MULLER-BECKER, Marc FELD, Eric BAUER

Sur le rapport de Monsieur Jean-Marc SCHWARTZ, 1^{er} Adjoint et Adjoint aux Finances,

Vu le livre 3 « Finances communales » du code général des collectivités territoriales,

Vu ses chapitres 2 « Adoption du budget » et 3 « Publicité des budgets et des comptes »,

Vu la délibération n° 4 du 8 décembre 2008 optant pour le régime semi budgétaire des provisions à compter de 2009 pour l'ensemble des budgets,

Vu la délibération du 20 décembre 2021 fixant les règles de constitution et de reprise des provisions,

Vu les délibérations du 2 décembre 1996, du 30 mars 2015, du 26 mars 2018 et 05 avril 2023 relatives à la fixation des seuils et durées d'amortissement,

Vu la délibération n°2 du 18/01/2016 fixant le seuil des engagements à rattacher à 1000 €,

Vu, pour le budget principal,

- l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
- la délibération du 6 septembre 1996 portant sur le vote du compte principal par nature,

Vu, pour les budgets annexes des services à caractère industriel et commercial,

- l'arrêté du 17 décembre 2007 relatif à l'instruction codificatrice budgétaire et comptable M4, modifié par l'arrêté du 17 décembre 2014,
- le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2224-1 et L.2224-2,

Vu, pour le budget annexe des parcs de stationnement,

- la délibération du 26/11/2007 Point N° 15 complétant celle du 19/09/2005 point N° 19 fixant les bases de versements de la subvention d'exploitation du Budget Général au Budget Annexe des Parcs de Stationnement,

Vu pour le budget annexe des lotissements, la réforme de la TVA immobilière en vigueur depuis le 11 mars 2010 (Loi de Finances rectificative N° 2010-237 du 09/03/10),

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 pour le budget annexe des parcs de stationnement,

Vu les restes à réaliser de l'exercice précédent,

Vu la transmission des projets de budgets les 12 et 13 mars 2024 aux conseillers municipaux,

Vu la fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable, accompagnée d'un tableau des résultats de l'exécution budgétaire au 31/12/2023 établi par le comptable, et ci-jointe en annexe 1,

Vu, conformément à l'article L2313-1 du CGCT, la note de présentation brève et synthétique du projet de budget 2024, retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, et ci-jointe en annexe 2,

Vu, conformément à l'article L2313-1 du CGCT, l'état retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre du contrat de ville défini à l'article 6 de la loi n°2014-173 du 21/02/2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, et ci-joint en annexe 3,

Vu la tenue du débat d'orientation budgétaire en date du 29 janvier 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 20 mars 2024,

Décide : Monsieur le Maire Marc ZINGRAFF, Jean-Marc SCHWARTZ, Carole DIDOT, Denis PEIFFER, Christine MARCHAL, Sébastien JUNG, Christiane HECKEL, Christian DIETSCH, Christine CARAFA (par procuration), Maxime TRITZ, Bernadette NICKLAUS (par procuration), Jacques MARX, Nicole BOURESY-DORCKEL, Evelyne CORDARY, Jean-Claude CUNAT (par procuration), Jean-Jacques WEBER (par procuration), Jean-William FISCHER, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Dominique VILHEM-MASSING (par procuration), Dominique LIMBACH, Corinne THINNES, Luc DOLLE, Véronique DOH, Stéphanie BEDE-VOLKER, Durkut CAN, Sayah KHARROUBI, Flore TITEUX (par procuration), Audrey LAVAL (par procuration), Alain DANN, Isabelle PETER, Nicole MULLER-BECKER, Marc FELD, Eric BAUER

1) de voter les différents budgets joints en annexe comme suit :

- Les budgets sont votés par nature au niveau du chapitre.
- Les équilibres budgétaires des budgets primitifs pour 2024 comportant les résultats de fonctionnement reportés, les soldes d'exécution d'investissement reportés, les restes à réaliser de l'exercice précédent et l'affectation anticipée des résultats sont ainsi arrêtés :

a) Budget principal

- Investissement : 8 910 738,92 €
- Fonctionnement : 34 039 294,53 €

==> DECISION PRISE SOUS 30 VOTES POUR ET 2 VOTES CONTRE ET 1 ABSTENTION

**- Nicole MULLER-BECKER Eric BAUER
- Marc FELD**

b) Budget annexe des parcs de stationnement

- Investissement : 147 480,42 €
- Fonctionnement : 312 933,66 €

==> DECISION PRISE SOUS 32 VOTES POUR ET 0 VOTE CONTRE ET 1 ABSTENTION

Eric BAUER

d) Budget annexe des lotissements

- Investissement : 588 490,64 €
- Fonctionnement : 294 245,32 €

**==> DECISION PRISE SOUS 32 VOTES POUR ET 0 VOTE CONTRE ET 1 ABSTENTION
Eric BAUER**

2) d'autoriser pour la durée du mandat, M. le Maire de la Ville de Sarreguemines à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section, comme le prévoit la nomenclature budgétaire et comptable M57.

3) d'autoriser M. le Maire :

- à signer tous contrats, avenants et autres pièces, contractuelles ou non, à intervenir dans le cadre des crédits prévus au présent budget consolidé, qui seront passés ou non conformément aux règles en vigueur relatives à la commande publique,
- à solliciter toutes subventions ou participations à recevoir :
 - de l'Union européenne,
 - de l'Etat,
 - de la Région,
 - du Département,
 - des structures de coopération intercommunale,
 - de tous autres organismes,

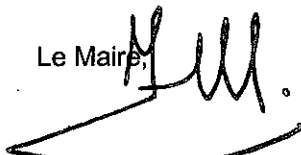
pour les opérations inscrites aux présents budgets.

4) de donner délégation à M. le Maire pour procéder dans les limites fixées aux présents budgets à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus et de passer à cet effet les actes nécessaires, conformément à l'article L-2122-22 du code général des collectivités territoriales, la présente délégation reste valable jusqu'au vote du prochain Budget Primitif, conformément à la délibération N° 8 du 24/05/2020 et dans la continuité de cette délibération.

5) D'autoriser le Maire à prendre et signer toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Sarreguemines, le 25 mars 2024


Le Maire,



Marc ZINGRAFF



Le Secrétaire,



Maxime TRITZ



Annexe S²LOW

FICHE DE REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS AU BP 2024

	Résultats de clôture au 31/12/2022 :	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat de l'exercice 2023 vc1068	Opérations d'ordre non budgétaires	RAR 2023	Résultats de clôture au 31/12/2023 :	Reprise anticipée des résultats au BP2024
BUDGET PRINCIPAL							
INVESTISSEMENT	-437 549,43	373 839,62	669 588,55		117 680,74	349 725,86	Report à nouveau en Investissement : 349 725,86
FONCTIONNEMENT	2 317 836,90		1 275 158,88			3 592 995,78	Affectation 1068 : 0,00
							Report à nouveau en fonctionnement : 3 592 995,78
TOTAL :	1 880 293,47	373 839,62	1 944 747,43		117 680,74	3 942 721,64	
BUDGET ANNEXE DES FORETS COMMUNALES							
INVESTISSEMENT	-17 254,30	17 254,30	-4 457,11			-21 711,41	
FONCTIONNEMENT	223 780,20		-162 572,55			386 952,75	Affectation 1068 : 21 711,41
							Report à nouveau en fonctionnement : 364 641,34
TOTAL :	206 525,90	17 254,30	158 115,44		0,00	364 641,34	
BUDGET PRINCIPAL AVEC INTEGRATION DES RESULTATS DU BUDGET FORET COMMUNALES							
INVESTISSEMENT	-454 797,73	391 093,92	665 131,44		117 680,74	328 014,45	Report à nouveau en Investissement : 328 014,45
FONCTIONNEMENT	2 541 617,10		1 437 731,43			3 979 948,53	Affectation 1068 :
							Report à nouveau en fonctionnement : 3 979 348,33
TOTAL :	2 086 819,37	391 093,92	2 102 862,87	0,00	117 680,74	4 307 962,98	
BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS							
INVESTISSEMENT	-294 245,32		0,00			-294 245,32	
FONCTIONNEMENT	0,00		0,00			0,00	
TOTAL :	-294 245,32	0,00	0,00		0,00	-294 245,32	
	Résultats de clôture au 31/12/2022 :	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat de l'exercice 2023 vc1068	Opérations d'ordre non budgétaires	RAR 2023	Résultats de clôture au 31/12/2023 :	Reprise anticipée des résultats au BP2024
BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT							
INVESTISSEMENT	-31 626,14	31 626,14	7 345,72			-24 280,42	
FONCTIONNEMENT	142 674,95		-81 896,87			60 778,08	Affectation 1068 : 24 280,42
							Report à nouveau en fonctionnement : 36 497,66
TOTAL :	111 048,81	31 626,14	-74 551,15		0,00	36 497,66	

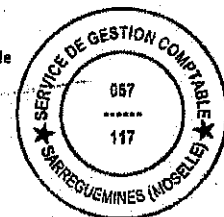
Sarreguemines, le

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux Finances
et ordonnateur

Marc SCHWARTZ

Le Responsable
du service de gestion comptable

Marc-Antoine VANDERBEKEN





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	11 942 385,48	29 409 344,93	41 351 730,41
	Recettes réalisées (1)	B	8 909 243,63	30 362 695,96	39 271 939,59
	Restes à réaliser	C	2 045 371,66	0,00	2 045 371,66
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 504 842,05	31 727 181,83	43 232 023,88
	Dépenses réalisées (1)	E	8 239 655,08	29 087 537,08	37 327 192,16
	Restes à réaliser	F	1 927 690,92	0,00	1 927 690,92
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	669 588,55	1 275 158,88	1 944 747,43
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-437 543,43	2 317 836,90	1 880 293,47
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	232 045,12	3 592 995,78	3 825 040,90
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	117 680,74	0,00	117 680,74
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	349 725,86	3 592 995,78	3 942 721,64

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Annexe 2



Ville de Sarreguemines
Direction des Finances

Le 12/03/2024

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera jointe en annexe de la délibération relative à son vote.

I- Eléments de contexte (économique, social, budgétaire, évolution de la population)

Contexte économique et financier :

La construction budgétaire 2024 s'est réalisée dans un contexte marqué par :

- De nombreux facteurs exogènes déjà effectifs au cours de l'exercice 2023 ou obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2024 :
 - Hausse des prix (inflation de +4,9%) notamment pour les prix de l'énergie
 - Revalorisation du point d'indice de la fonction publique territoriale de +3.5% au 01/07/2023
 - Revalorisation de 5 points indiciaires pour tous les agents de la collectivité au 01/01/2024
 - Revalorisation des bas salaires (0 à 9 point de plus pour les catégories C et certains B)
 - Augmentation des taux d'intérêts entraînant un coût des nouveaux emprunts supérieurs aux années antérieures
 - Revalorisation des bases fiscales en lien avec l'évolution de l'inflation

- ainsi que certaines décisions prises pour 2024 :
 - Modification du RIFSEEP (délibération du Conseil Municipal du 18/12/2023)
 - Prime pouvoir d'achat exceptionnel (délibération prévue le 25/03/2024)
 - Revalorisation du forfait communal pour les écoles (délibération prévue le 25/03/2024)

tout cela avec des marges de manœuvre réduites en termes de recettes avec une baisse de la Dotation forfaitaire de l'Etat d'environ 3 M€ entre 2012 (3 723 774 €) et 2023 (943 142 €).

Données socio-économiques du territoire : (source INSEE – dernières données détaillées validées pour 2020)

La ville compte 10 060 ménages en 2020 ;

Nombre total de logements : 11 870 dont :

- 10 061 résidences principales
- 1 622 logements vacants
- 187 résidences secondaires

On note une part non négligeable de ménages « dits modestes » : seuls 43,6% sont propriétaires et 43% sont imposés sur le revenu (données 2020).

Éléments d'information budgétaire :

La Ville compte 2 budgets annexes en 2024 : les Parcs de stationnement et les Lotissements. Pour rappel, l'ancien budget annexe des Forêts communales est intégré au budget principal à compter de 2024 tout en conservant le statut d'activité assujettie à TVA.

Il est rappelé que, par délibération du 20 novembre 2023, la collectivité s'est engagée dans l'expérimentation du Compte Financier Unique à compter des comptes 2023.

Ce document se substituera aux ex-compte administratif et compte de gestion, et sera présenté lors de la séance du Conseil Municipal du mois de juin 2024.

Evolution de la population :

Sarreguemines compte au 1^{er} janvier 2024 une population (Données INSEE 2024) de 21 080 habitants (base recensement 2021) (+0,3% par rapport à 2023).

Elle est membre de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dont elle constitue la Ville Centre avec 31.4% de sa population.

La CASC compte à ce jour 38 communes membres pour plus de 63 927 habitants.

II- Les priorités du budget

Pour rappel, la Ville a réalisé en 2023 un emprunt de 4M€ nécessaire à la bonne réalisation des 2 opérations d'investissement d'envergure :

- Equipement de proximité au stade du Hagwald (1,5M€ inscrits en 2023 sur un projet global de 1,8M€ TTC)
- Aménagement de la Vieille Ville (budget global de 1,8 M€ TTC inscrits en 2023)

Cet emprunt a légèrement dégradé les indicateurs financiers de la Ville qu'il y a lieu de corriger dès 2024.

Le budget 2024 a ainsi été construit en le considérant comme un budget de transition consacré à la restauration d'une épargne nette positive plus conséquente et avec comme objectif de limiter le recours à l'emprunt.

La section de fonctionnement a été élaborée en tenant compte des éléments de contexte exposés précédemment.

La section d'investissement a été construite en tenant compte des marges de manœuvre dégagées par la section de fonctionnement. Il s'agissait notamment de respecter les engagements pluriannuels d'ores et déjà votés, prévoir les dépenses obligatoires d'investissement (remboursement des emprunts) et prioriser les opérations d'investissement au strict nécessaire (voirie et travaux d'entretien des écoles notamment).

III- Les ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement (évolution et structure)

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement du BP2024 s'équilibre en dépenses et en recettes (réelles et ordre) à hauteur de 34 039 294 €.

Les recettes réelles (29 857 946 €) comprennent :

- Les ressources fiscales (15,8 M€) détaillées au chapitre 731 (taxes foncières, droits de mutation, taxe sur la consommation finales d'électricité et autres).
- L'attribution de compensation de la CASC (8,5 M€) imputée au chapitre 73.
- Les dotations, subventions et participations (3,3 M€) contenues dans le chapitre 74 (Dotation forfaitaire, Dotation de Solidarité Urbaine, allocations compensatrices de l'Etat en matière de taxes).
- Les autres recettes sont retracées aux chapitre 70 (produits des services pour 1,4 M€), chapitre 75 (autres produits de gestion courante-locations, pour 0,46M€) et chapitre 013 (remboursements sur charges de personnel pour 0,11 M€).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	110 300,00	0,00	110 300,00	110 300,00	110 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 180 810,00	0,00	1 402 532,00	1 402 532,00	1 402 532,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	8 584 500,00	0,00	8 770 500,00	8 770 500,00	8 770 500,00
731	Fiscalité locale	15 150 318,00	0,00	15 814 000,00	15 814 000,00	15 814 000,00
74	Dotations et participations (3)	3 337 633,00	0,00	3 310 187,00	3 310 187,00	3 310 187,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 026 344,93	0,00	445 427,00	445 427,00	445 427,00
Total des recettes de gestion courante		29 389 905,93	0,00	29 852 946,00	29 852 946,00	29 852 946,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	12 400,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 402 305,93	0,00	29 857 946,00	29 857 946,00	29 857 946,00

Les dépenses réelles (29 356 941 €) comprennent :

- Les charges de personnel (15,16 M€) imputées au chapitre 012.
- Les charges à caractère général (9,6 M€) retracées au chapitre 011 qui comprennent notamment les dépenses d'énergie évaluées à 2,13 M€.
- Les autres charges de gestion courante (3,5 M€) du chapitre 65 comprennent les subventions aux associations (1,84 M€) la subvention au CCAS (700 k€), les indemnités des élus (409 k€), la subvention au budget annexe des parcs de stationnement (238 k€) et d'autres participations (292 k€).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	9 579 475,59	0,00	9 579 895,72	9 579 895,72	9 579 895,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 881 000,00	0,00	15 162 265,00	15 162 265,00	15 162 265,00
014	Atténuations de produits	462 300,56	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 358 392,63	0,00	3 479 781,00	3 479 781,00	3 479 781,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 281 168,78	0,00	28 641 941,72	28 641 941,72	28 641 941,72
66	Charges financières	566 000,00	0,00	580 000,00	580 000,00	580 000,00
67	Charges spécifiques (3)	38 800,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	163 050,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 049 018,78	0,00	29 356 941,72	29 356 941,72	29 356 941,72

La section d'investissement :

La section d'investissement du BP2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 8 910 738 €.

Les recettes réelles comprennent :

- Les subventions d'investissement (chapitre 13) à hauteur de 2.22 M€ (dont 2,05 M€ en restes à réaliser)
- Les dotations et fonds divers (chapitre 10) comprenant le FCTVA pour 557 k€ et la taxe d'aménagement à hauteur de 200 k€.
- Les produits de cessions d'immobilisations (chapitre 024) pour 303 k€
- Le financement par l'emprunt imputé au chapitre 16 est estimé à 450 k€ (pour équilibrer la section en dépenses et en recettes).

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	807 000,00	0,00	807 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 220 371,66	0,00	2 220 371,66
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	490 000,00	0,00	490 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	50 000,00	0,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 900 000,00	1 900 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 782 352,81	2 782 352,81
024 Produits des cessions d'immobilisations	303 000,00		303 000,00
Recettes d'investissement - Total	3 870 371,66	4 712 352,81	8 582 724,47
			+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			328 014,45
			+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 910 738,92

Les dépenses réelles comprennent :

- Les remboursements du capital de la dette (chapitre 16) pour 3,08 M€
- Les subventions d'équipement attribuées à des tiers (chapitre 204) pour 269 k€ et 96 k€ à la CASC dans le cadre de la mutualisation des moyens informatiques.
- Les dépenses d'équipements dont les plus importantes sont :
 - Des travaux de voirie : 665 k€ (dont la rue Cazal et la rue de Deux Ponts)

- Entretien des bâtiments scolaires : 380 k€
- Le solde des dépenses relatives à l'équipement de proximité du Hagwald : 300 k€
- Divers travaux d'aménagement et d'accessibilité des bâtiments communaux : 304 k€
- La rénovation du système de vidéoprotection : 230 k€
- Acquisitions de terrains : 202 k€
- L'acquisition de matériel informatique : 164 k€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	102 000,00	102 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 080 000,00	0,00	3 080 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	396 956,39	0,00	396 956,39
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	365 639,63	0,00	365 639,63
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 398 014,09	100 000,00	1 498 014,09
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 438 128,81	30 000,00	3 468 128,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 678 738,92	232 000,00	8 910 738,92

IV- Le budget consolidé et les budgets annexes

Budget principal :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 983 048,00	6 537 352,81
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 927 690,92	2 045 371,66
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 328 014,45
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 910 738,92	8 910 738,92
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	34 039 294,53	30 059 946,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 979 348,53
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		34 039 294,53	34 039 294,53
TOTAL DU BUDGET (4)		42 950 033,45	42 950 033,45

Budget annexe des parcs de stationnement :

EXPLOITATION		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	312 933,66	276 436,00
+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=	0,00	36 497,66
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	312 933,66	312 933,66
INVESTISSEMENT		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	123 200,00	147 480,42
+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=	24 280,42	0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	147 480,42	147 480,42
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	460 414,08	460 414,08

Budget annexe des lotissements :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	294 245,32	588 490,64
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)	(si solde positif)
=	294 245,32	0,00	0,00
=	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		588 490,64	588 490,64
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	294 245,32	294 245,32
+	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)	(si excédent)
=	0,00	0,00	0,00
=	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		294 245,32	294 245,32
TOTAL DU BUDGET (4)		882 735,96	882 735,96

V- Les crédits pluriannuels d'investissement et de fonctionnement

Le Budget Primitif 2024 compte 10 autorisations pluriannuelles d'investissement (Autorisation de Programme) et 1 autorisation pluriannuelle de fonctionnement (Autorisation d'Engagement).

La présentation de leurs situations et des crédits de paiement proposés pour 2024 fait l'objet d'une délibération présentée lors de la même séance du conseil municipal, juste avant le vote du Budget Primitif.

Les seuls crédits de paiements proposés dans le cadre du vote du BP2024 (hors restes à réalisés) sont les suivants :

- En Autorisations de programme (investissement) :
 - Equipement de proximité du Hagwald (VESTBEAU22) : 300 000 €
 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAHRU22) : 170 000 €
 - Plan Vélo (PLANVELO23) : 50 000 €
 - Restauration des fresques du Casino (FRESQUES23) : 41 348 €
 - Restauration de la Verrière du Jardin d'Hiver (VERRIERE23) : 50 000 €
- En Autorisation d'engagement (fonctionnement) :
 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAHRU22) : 50 000 €

VI- Le niveau de l'épargne brute et le niveau de l'épargne nette

Rappelons que la capacité d'autofinancement (CAF) est le principal levier d'investissement. Ce ratio révèle la capacité d'une collectivité à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées.

Données en milliers d'euros

EPARGNE	Chapitres	CA2021	CA2022	CFU2023 prev
Epargne de gestion		4 049	4 034	3 292
<i>Produits financiers</i>	chap 76	0	0	25
<i>Charges financières</i>	chap 66	518	495	551
<i>Produits spécifiques</i>	chap 77	228	211	324
<i>dont cessions des immo</i>	775	214	201	216
<i>Charges spécifiques</i>	chap 67	31	37	22
<i>Dotation aux amortissements (ordre)</i>	chap 042	1601	1717	1982
Epargne brute (épargne de gestion + ép.fin + ép.spéc)		3 728	3 713	3 068
<i>Remb. Dette en capital</i>	chap 16	3 259	2 831	2 895
Epargne nette (CAF) (Ep brute - Dette en K)		469	882	173

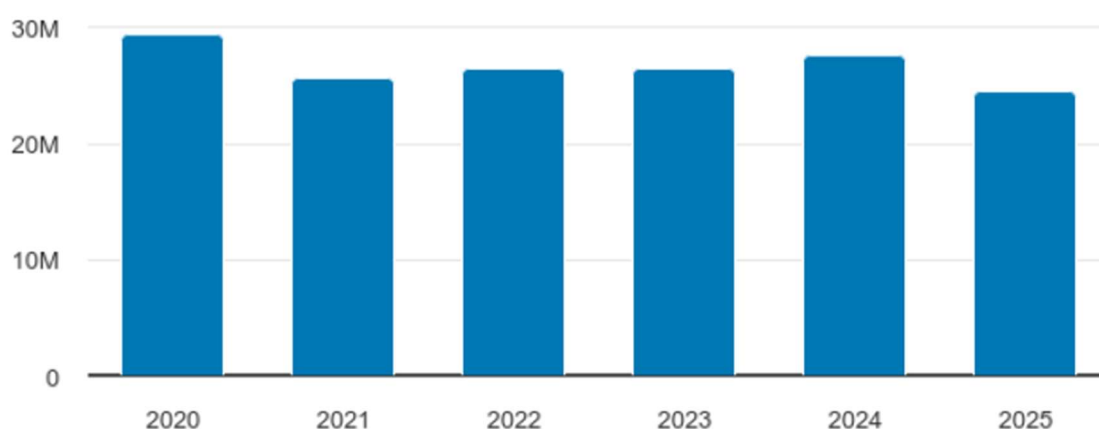
VII- Le niveau d'endettement de la collectivité

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 27 590 887 €. Le budget principal comptabilise 28 lignes d'emprunts contractés auprès de 10 partenaires bancaires différents.

Les emprunts sont majoritairement à taux fixe (89,8 % de l'encours).

L'annuité de remboursement 2024 s'élèvera à 3 612 321€ dont 3 037 591 € de capital.

Evolution de l'encours au 1^{er} janvier depuis 2020 et prévisionnel 2025 :



VIII- La capacité de désendettement

La capacité de désendettement est l'indicateur de la solvabilité financière de la collectivité. Exprimée en années, elle mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette si la collectivité y consacre tous les ans l'intégralité de son épargne brute. Pour les communes, le seuil d'alerte est fixé à 12 ans. Au-delà de ce seuil, le risque de surendettement est important.

DETTE	CA2021	CA2022	CFU2023 prev
Stock de dette au 31/12	26 417	26 485	27 591
Capacité de désendettement en année (encours dette/ép. Brute)	7,1	7,1	9,0

IX- Le niveau des taux d'imposition

L'état 1259 notifiant les bases d'imposition prévisionnelles 2024 n'est pas encore parvenu à la collectivité au jour de rédaction de cette note.

Sa présentation et le vote des taux font l'objet d'une délibération présentée lors de la même séance du conseil municipal que celle du vote du Budget Primitif.

Pour 2024, le maintien des taux est proposé, soit :

TH	18,10 %
TFPB	36,89 %
TFPNB	47,70 %

Dans ces conditions, le produit attendu s'élèverait à 15,9 M€ (allocations compensatrices comprises).

X- Les principaux ratios

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1392.64
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1416.41
3	Dépenses d'équipement brut / population	174.15
4	Encours de dette / population (2) (3)	1308.87
5	DGF / population	76.59
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51.65
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108.50
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12.30
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	92.41
10	Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1.68

XI- Les effectifs de la collectivité et les charges de personnel

Au 1^{er} janvier 2024, la collectivité emploie 240 agents titulaires et 44 agents non titulaires.

Les états du personnel sont détaillés en pages 194 à 198 des annexes du document budgétaire.

Les charges de personnel prévues au budget primitif 2024 sont estimées à 15 162 265 € et représentent 51,65 % des dépenses réelles de fonctionnement.



Dans un contexte de forte tension et d'incertitude, la collectivité et ses agents doivent faire preuve de capacité d'adaptation, d'innovation et d'aptitude à évoluer.

L'élaboration du budget n'est plus dans une démarche de simples ajustements budgétaires, il s'agit d'être le plus sincère possible pour dégager les marges de manœuvre nécessaires au financement des investissements tout en permettant aux services de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

Etat 2023 des dépenses et recettes correspondant aux engagements pris dans le cadre de l'article 6 de la loi n°2014-173 du 21/02/2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le 04/04/2024
 ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



THEMATIQUE	PORTEUR	OPERATIONS	BUDGET	Collectivités Territoriales						CAF	ETAT				Autres				Financement 2022			Financements acc			4/24/2023			
				Commune			CASC		Conseil Départemental		Région	ANCT	Autres	Vente de produits	Fonds propres	Reliquat	Autres	ETAT	CASC	VILLE	Ville	Etat	CASC					
				Subvention	Service RH	Fonct. Général	Subvention	Fonct. Général																				
				Subvention	Service RH	Fonct. Général	Subvention	Fonct. Général																				
Cohésion Sociale	Association Proximité	Point Rencontre	135,000 €	0 €					27,000 €		62,500 €	5,500 €	35,000 €				4,000 €		3,500 €	2,000 €	0 €	0 €	1,500 €	0 €				
	CMSEA	Bouge-toi, découvre et engage-toi	12,000 €	3,500 €					2,100 €			3,500 €					1,600 €	2,800 €		1,500 €		1,000 €	3,000 €	2,500 €	0 €			
	Centre Socioculturel		Actions familiales	42,390 €	4,500 €					1,300 €		23,270 €	0 €	500 €	500 €	0 €					0 €		4,500 €	4,500 €	0 €	0 €		
			Ouverture à la diversité	12,855 €	1,800 €					5,100 €		1,105 €	3,000 €	500 €	350 €	1,500 €					1,800 €		1,800 €	1,800 €	1,500 €	0 €		
			Atelier culturel et artistique	8,030 €	1,800 €					3,730 €		1,500 €	0 €	0 €	1,000 €	0 €	300 €				0 €		1,500 €	1,500 €	0 €	0 €		
			Action de prévention de la Santé pour la Jeunesse	10,190 €	2,500 €					4,200 €		1,600 €	0 €	0 €	650 €	270 €	500 €				970 €	0 €	2,000 €	2,000 €	0 €	0 €		
			Animation de l'Espace "Jeunesse"	17,440 €	2,500 €					7,649 €		2,000 €	1,200 €	0 €	1,200 €	2,000 €	500 €				891 €	0 €	2,000 €	2,000 €	0 €	0 €		
	Ludothèque Beausoleil		Médias Jeunes	17,649 €	9,500 €					5,310 €			2,800 €					7,800 €		39 €	2,500 €		2,500 €	2,500 €	2,000 €	0 €		
			Jeux en Ludo	63,269 €	49,845 €					410 €		4,690 €		4,150 €		1,691 €	56,255 €			223 €	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €		
			Soirées Jeux	790 €	0 €							0 €	680 €								0 €		0 €	0 €	0 €	0 €		
			Atelier d'Éveil au Plaisir de Lire	29,161 €	18,500 €						4,690 €			5,300 €					14,409 €		62 €	0 €	0 €	7,000 €	3,000 €	0 €		
			Jeu en Cité	11,280 €	5,510 €						1,870 €			2,000 €					5,010 €		30 €	0 €	0 €	1,500 €	1,000 €	0 €		
			Papothèque	8,310 €	0 €					570 €		3,000 €	3,000 €	1,500 €			500 €			240 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1,000 €	0 €		
	Asso Lutte		Formation de jeunes athlètes	5,500 €	2,000 €								2,000 €			1,500 €					2,000 €		2,000 €	2,000 €	0 €	0 €		
			Tournoi International de Plaqués à LUTRECHT (Pays-Bas)	4,500 €	1,500 €									1,500 €			1,500 €				1,500 €		1,500 €	1,500 €	1,500 €	0 €		
			Jeunes espoirs J O PARIS 2024	17,000 €	2,500 €						4,000 €	4,000 €		2,500 €			3,000 €			1,000 €	2,500 €		2,500 €	2,500 €	2,500 €	0 €		
			Tournoi de Moosch	4,500 €	500 €								1,500 €			1,500 €					1,000 €	1,500 €		500 €	500 €	1,500 €	0 €	
			Sport santé	7,500 €	1,000 €						1,000 €	1,000 €		2,000 €			2,500 €				2,000 €		1,000 €	1,000 €	2,000 €	2,000 €	0 €	
			Changer le regard sur le handicap	6,100 €	2,000 €									2,000 €			2,100 €				2,000 €		2,000 €	2,000 €	2,000 €	2,000 €	0 €	
			FC Beausoleil Sarreguemines		Interaction parents-associations	4,000 €	1,500 €								1,500 €			1,000 €					0 €		0 €	1,500 €	1,500 €	0 €
					Jeunesse Football Academy	5,360 €									4,360 €			5,360 €					0 €		0 €	0 €	0 €	0 €
					Costumes théâtre	1,000 €									1,000 €			1,000 €					0 €		0 €	0 €	0 €	0 €
			Aux Arts Etc		Costumes échasses	1,200 €									1,200 €			1,200 €					0 €		0 €	0 €	0 €	0 €
					Poney à l'école	1,436 €							400 €			800 €			236 €				0 €		0 €	0 €	800 €	0 €
La Fléchette d'Or			Les Fléchettes 2023	1,000 €	500 €									500 €			0 €				0 €		0 €	500 €	500 €	0 €	0 €	
Espace Séniors de Sarreguemines	Espaces Séniors	2,000 €	1,000 €									1,000 €			0 €				0 €		0 €	1,000 €	1,000 €	0 €	0 €			
Milan Club Grand Est	C'est Capital 1	4,100 €	1,700 €									1,700 €			700 €				0 €		0 €	1,700 €	1,700 €	0 €	0 €			
Emploi et Développement Economique	MISSION LOCALE	La fête de l'emploi	23,212 €	6,000 €								6,000 €			15,212 €				4,500 €		4,500 €	4,000 €	4,000 €	0 €	0 €			
		Objectif alternance	20,210 €	5,750 €								5,750 €			9,710 €					5,750 €		5,750 €	5,000 €	5,000 €	0 €	0 €		
		Maux d'écrits	17,959 €	3,418 €									3,418 €			14,959 €				1,500 €		1,500 €	1,500 €	1,500 €	0 €	0 €		
		Accès au sport, à la culture et à la citoyenneté	11,217 €	3,750 €									3,750 €			6,217 €				3,000 €		2,000 €	2,000 €	3,000 €	0 €	0 €		
		Regards sur les métiers	14,480 €	2,100 €									2,100 €			10,580 €				2,100 €		2,100 €	2,100 €	1,800 €	0 €	0 €		
		Panels déjeuners débats / connaissance du bassin de l'emploi	11,389 €	1,050 €									1,050 €			9,289 €				1,000 €		1,000 €	1,050 €	1,050 €	0 €	0 €		
		L'éco-consumation dans le logement	13,590 €	2,000 €									2,000 €			11,590 €				1,000 €		1,000 €	1,000 €	1,000 €	0 €	0 €		
		Formation SST, Habilitations Electriques et Gestes et Postures	10,777 €	4,550 €									4,550 €			2,727 €				4,550 €		2,500 €	3,500 €	4,550 €	0 €	0 €		
		Mobi/Emploi	23,564 €	2,528 €									5,585 €			15,979 €				5,585 €		1,500 €	2,000 €	5,585 €	0 €	0 €		
		Passer ion BAFA	19,224 €	1,000 €									5,800 €			12,424 €				5,800 €		1,000 €	1,000 €	5,800 €	0 €	0 €		
		Mobilité des jeunes des quartiers de la Q5J	20,764 €	5,800 €									5,800 €			9,964 €				5,800 €		5,000 €	5,000 €	5,800 €	0 €	0 €		
		Q5J Accés aux soins et à la santé mentale	12,192 €	1,550 €									6,000 €			4,642 €				6,000 €		1,550 €	1,550 €	6,000 €	0 €	0 €		
		Q5J-Inclusion Numérique des jeunes QPV	55,640 €	5,000 €									5,000 €			50,140 €				4,500 €		3,000 €	1,500 €	4,000 €	0 €	0 €		
		CMSEA	En route vers l'emploi	4,916 €	1,158 €						1,900 €			1,158 €			2,045 €		471 €		700 €		1,080 €	0 €	500 €	0 €		
CAP EMPLOI	Aemploi 2023	21,039 €	12,000 €						3,000 €			5,000 €			4,953 €				86 €	4,500 €	1,000 €	9,000 €	9,000 €	4,000 €	0 €			

CM du 25/03/2024



THEMATIQUE	PORTEUR	OPERATIONS	BUDGET	Collectivités Territoriales						CAF	ETAT		Autres				Financement 2022			Financements accordés			
				Commune			CASC		Conseil Départemental		Région	ANCT	Autres	Vente de produits	Fonds propres	Reliquat	Autres	ETAT	CASC	VILLE	Ville	Etat	CASC
				Subvention	Service RH	Fonct. Général	Subvention	Fonct. Général															
				4/24/2023																			
CIDFF		Ateliers d'accès à l'autonomie des jeunes (de 16 à 26 ans) en situation de grande vulnérabilité	1,190 €	595 €							595 €		185 €				410 €		410 €	595 €	410 €	0 €	
		Accompagnement vers et dans l'emploi	3,250 €	1,080 €			1,085 €				1,085 €			585 €			1,050 €		1,050 €	1,080 €	500 €	0 €	
		L'accès aux droits détenus	2,180 €								1,090 €	1,090 €		590 €					0 €	0 €	500 €	0 €	
Citoyenneté	FC Beausoleil Sarreguemines	Sport et Valeurs	2,500 €	1,000 €						1,000 €			500 €			1,000 €		1,000 €	1,000 €	1,000 €	0 €		
		Centre Socioculturel	6,980 €	1,000 €		2,180 €			800 €		2,000 €	1,000 €	1,000 €			1,500 €		500 €	1,000 €	1,000 €	0 €		
		Mission Locale	19,574 €	3,951 €										14,074 €			0 €		0 €	2,000 €	3,500 €	0 €	
Quartier d'été	Asso Lutte	Animations Jeunesse Vacances	7,500 €	1,000 €							6,500 €		0 €							1,000 €	6,500 €		
		CSL Beausoleil 2023	4,350 €	0 €							4,350 €			0 €						0 €	4,350 €		
		La Fléchette d'Or	1,000 €	0 €							1,000 €			0 €						0 €	1,000 €	0 €	
		Centre Socioculturel	17,340 €	10,190 €					1,000 €		5,000 €	700 €	450 €	7,590 €						5,100 €	2,500 €	0 €	
Programme de Réussite Educative	CCAS	Mon Ami l'Ouie	8,500 €							8,500 €									0 €	0 €		0 €	
		Coup de Pouce Clé (fonctionnement)	1,350 €							1,350 €			0 €						0 €	0 €		0 €	
		Accompagnement des collégiens + Coup de Pouce	9,758 €	4,879 €							4,879 €								6,153 €	4,879 €		0 €	
		Poste de coordinateur PRE	25,325 €								25,325 €										48,430 €		0 €
		Frais de gestion	10,101 €								10,101 €									0 €	0 €		0 €
		Centre Socioculturel	48,684 €	10,920 €		8,500 €				10,250 €	14,090 €		300 €			4,624 €				12,000 €	10,920 €		0 €
		Aide aux projections/accompagnements individuels	10,000 €	2,000 €							8,000 €									2,000 €	2,000 €		0 €
TOTAL			893,315 €	208,424 €	0 €	43,679 €	8,435 €		64,760 €	5,400 €	101,325 €	213,767 €	41,640 €	7,271 €	320,805 €	471 €	12,665 €	119,698 €	90,393 €	110,274 €	152,775 €	0 €	

CM du 25/03/2024

THEMATIQUE	PORTEUR	OPERATIONS	BUDGET	Collectivités Territoriales						CAF	ETAT		Autres				Financement 2022			Financements accordés			
				Commune			CASC		Conseil Départemental		Région	ANCT	Autres	Vente de produits	Fonds propres	Reliquat	Autres	ETAT	CASC	VILLE	Ville	Etat	CASC
				Subvention	Service RH	Fonct. Général	Subvention	Fonct. Général															
Cohésion Sociale	Centre Socioculturel	Fête de Noël écocitoyenne	5,570 €	2,000 €		920 €			1,000 €	1,041 €			250 €	1,279 €						2,000 €			
		Séjour Européen à Alicante	6,794 €	880 €				800 €		274 €	1,200 €		640 €	3,000 €						880 €			
	FC Beausoleil	Projet Educatif et Sportif	8,000 €	4,500 €										3,654 €						4,346 €			
	Société Hippique de Sarreguemines	En selle pour les JO	2,620 €	2,500 €										120 €						2,500 €			
TOTAL			22,984 €	9,880 €	0 €	920 €	0 €		1,800 €	0 €	1,315 €	1,200 €	0 €	890 €	8,053 €	1,000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9,726 €	0 €	0 €

09.10.23

CM du 25/03/2024



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE SARREGUEMINES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET GENERAL (2)

Numéro SIRET : 21570631800437

POSTE COMPTABLE : SARREGUEMINES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENTS M57 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
A2.01 - Opérations non ventilables	45
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8 - Subventions versées	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	49

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	21080

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	-294 245,32	A1	-294 245,32
Investissement	0,00	0,00	(3) -294 245,32	A2	-294 245,32
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-294 245,32
Investissement	A2 + B2	-294 245,32
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

S210

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	294 245,32	588 490,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 294 245,32	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		588 490,64	588 490,64
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	294 245,32	294 245,32
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		294 245,32	294 245,32
TOTAL DU BUDGET (4)		882 735,96	882 735,96

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32

TOTAL	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	294 245,32
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 490,64
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32

TOTAL	588 490,64	0,00	588 490,64	588 490,64	588 490,64
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 490,64
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
----------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
TOTAL		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						294 245,32

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32

TOTAL	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	294 245,32
------------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		294 245,32	294 245,32
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	294 245,32	294 245,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	294 245,32
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	588 490,64
-----------------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		294 245,32	294 245,32
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	294 245,32	294 245,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	294 245,32
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).



(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	294 245,32	0,00	294 245,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		294 245,32	294 245,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		294 245,32	294 245,32	588 490,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

588 490,64

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		294 245,32	294 245,32
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	294 245,32	294 245,32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

294 245,32



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		294 245,32	0,00	0,00	294 245,32	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	294 245,32
---------------------------------------------------------------	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	588 490,64
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		588 490,64	0,00	588 490,64	588 490,64	588 490,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

588 490,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF





III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		294 245,32	0,00	0,00	294 245,32	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32
3351	Terrains	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32

VILLE DE SARREGUEMINES - LOTISSEMENTS M57 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le 04/04/2024
 ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Credits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU



Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI



Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		588 490,64	0,00	588 490,64	588 490,64	588 490,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
1641	Emprunts en euros	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
3351	Terrains	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024



ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		294 245,32	0,00	0,00	294 245,32	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

294 245,32

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	294 245,32
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		294 245,32	0,00	0,00	294 245,32	294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32
71355	Variat° stocks terrains aménagés	294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		294 245,32			294 245,32	294 245,32		294 245,32	294 245,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		294 245,32	0,00	294 245,32	294 245,32	294 245,32
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
71355	Variat° stocks terrains aménagés	294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		294 245,32		294 245,32	294 245,32	294 245,32

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		294 245,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	294 245,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		294 245,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		294 245,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE SARREGUEMINES - LOTISSEMENTS M57 - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 04/04/2024

ID : 057-215706318-20240325-DF07AVR24-BF



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	294 245,32
164	Emprunts auprès des éts financiers	294 245,32

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-294 245,32	-294 245,32
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-294 245,32	-294 245,32

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-294 245,32	-294 245,32
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-294 245,32	-294 245,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par le Maire, Marc ZINGRAFF (1),

A Hôtel de ville, le 25/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A SARREGUEMINES, le 25/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 Jean-Marc SCHWARTZ	
02 Carole DIDOT	
03 Denis PEIFFER	
04 Christine MARCHAL	
05 Sébastien JUNG	
06 Christiane HECKEL	
07 Christian DIETSCH	
08 Christine CARAFA	
09 Maxime TRITZ	
10 Bernadette NICKLAUS	
11 Jacques MARX	
12 Nicole BOURESY DORCKEL	
13 Evelyne CORDARY	
14 Jean-Claude CUNAT	
15 Jean-Jacques WEBER	
16 Jean-William FISCHER	
17 Marie-Thérèse HEYMES-MUHR	
18 Dominique LIMBACH	
19 Dominique VILHEM-MASSING	
20 Corinne THINNES	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

21 Luc DOLLE	
22 Véronique DOH	
23 Stéphanie BEDE VOLKER	
24 Durkut CAN	
25 Sayah KHARROUBI	
26 Flore TITEUX	
27 Audrey LAVAL	
28 Alain DANN	
29 Isabelle PETER	
30 Nicole MULLER-BECKER	
31 Marc FELD	
32 Eric BAUER	
33 Bernadette HILPERT	
34 François BOURBEAU	

Certifié exécutoire par le Maire, Marc ZINGRAFF (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024, et de la publication le 27/03/2024

A SARREGUEMINES, le 04/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.